



COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU **07 AVRIL 2025**
Délibération n° **DEL-2025-0118**

Objet : Office de tourisme Belledonne Chartreuse - Comité de direction : modification de la composition

Nombre de sièges : 74
Membres en exercice : 74

Présents : 56
Pouvoirs : 14
Absents : 0
Excusés : 18
Pour : 70
Contre : 0

Abstention : 0
N'ayant pas pris part au vote : 0

Acte rendu exécutoire après
transmission en Préfecture le

10 AVR. 2025

et publié le

10 AVR. 2025

Secrétaire de séance :
Damien VYNCK

Le lundi 7 avril 2025 à 18 heures 30, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Le Grésivaudan s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Henri BAILE, Président. Convocation dûment faite le 01 avril 2025.

Présents : Cédric ARMANET, Patricia BAGA, Henri BAILE, Michel BASSET, Patrick BEAU, Patricia BELLINI, Claude BENOIT, Zakia BENZEGHIBA, François BERNIGAUD, Anne-Françoise BESSON, Clément BONNET, Dominique BONNET, Coralie BOURDELAIN, Jean-François CLAPPAZ, Roger COHARD, Cécile CONRY, Isabelle CURT, Brigitte DESTANNE DE BERNIS, Agnès DUPON, Christophe DURET, Thierry FEROTIN, Michèle FLAMAND, Claudine GELLENS, Philippe GENESTIER, Ilona GENTY, Martin GERBAUX, André GONNET, Annick GUICHARD, Alain GUILLUY, Mylène JACQUIN, Joseph JURADO, Richard LATARGE, Hervé LENOIRE, Philippe LORIMIER, Marie-Béatrice MATHIEU, Christelle MEGRET, Françoise MIDALI, Régine MILLET, Clara MONTEIL, François OLLEON, Delphine PERREAU, Serge POMMELET, Franck REBUFFET-GIRAUD, Cécile ROBIN, Olivier ROZIAU, Olivier SALVETTI, Brigitte SORREL, François STEFANI, Christophe SUSZYLO, Youcef TABET, Annie TANI, Jean-Claude TORRECILLAS, Martine VENTURINI, Françoise VIDEAU, Régine VILLARINO, Damien VYNCK

Pouvoirs : Philippe BAUDAIN à Annick GUICHARD, Karim CHAMON à Alain GUILLUY, Alexandra COHARD à Martin GERBAUX, Brigitte DULONG à Henri BAILE, Annie FRAGOLA à Annie TANI, Nelly GADEL à Youcef TABET, Martine KOHLY à Mylène JACQUIN, Philippe LECAT à Cécile ROBIN, Julien LORENTZ à Jean-François CLAPPAZ, Valérie PETEX à Olivier SALVETTI, Sandrine PISSARD-GIBOLLET à André GONNET, Claire QUINETTE-MOURAT à Michel BASSET, Guillaume RACCURT à Françoise VIDEAU, Sidney REBBOAH à Christelle MEGRET

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération communautaire n° DEL-2020-0226 du 21 septembre 2020 relative à la désignation de représentants dans les instances extérieures, et les délibérations communautaires n° DEL 2021-0353 du 22 octobre 2021 et N° DEL 2022-0406 du 28 novembre 2022 relative à la désignation d'un représentant au sein de l'EPIC Office de Tourisme Belledonne Chartreuse,
Vu la délibération communautaire n° DEL-2024-0246 du 24 juin 2024 relative à la mise à jour des statuts de l'Office de tourisme Belledonne Chartreuse,
Vu l'article 4.9 du règlement intérieur du Conseil communautaire de la communauté de communes Le Grésivaudan,

Monsieur le Président rappelle que Le Grésivaudan est membre du comité de direction de l'Office de tourisme communautaire Belledonne Chartreuse. Le comité de direction est réparti en trois collèges : un collège « élus » comprenant dix-sept conseillers communautaires, un collège « socio-professionnels » avec douze personnes morales ou physiques et enfin un collège « personnes qualifiées » composé de trois personnes physiques.

Suite à la démission de plusieurs membres du collège « socio-professionnels », et afin de garantir une représentativité territoriale et économique, il est proposé de désigner cinq nouvelles personnes morales. Par ailleurs, afin d'harmoniser la composition de ce collège, il est proposé de remplacer les personnes physiques par des personnes morales.

En ce qui concerne le collège « personnes qualifiées », il convient de désigner un nouveau membre en remplacement d'un siège laissé vacant.

Il est précisé que les désignations de ces deux collèges sont réalisées par le Conseil communautaire sur proposition du Président selon l'annexe ci-jointe.

Ainsi, Monsieur le Président propose au Conseil communautaire :

- **D'approuver la nouvelle composition des collèges « socio-professionnels » et « personnes qualifiées » du comité de direction de l'Office de tourisme Belledonne Chartreuse selon la modification présentée dans l'annexe ci-jointe.**

Enfin, deux postes de conseillers communautaires étant vacants dans le « collège élus », ainsi il est nécessaire de désigner deux représentants.

Madame Delphine PERREAU (commune de Les Adrets) et Madame Christelle MEGRET (commune d'Allevard) se portent candidates.

Le nombre de candidatures étant égal au nombre de sièges à pourvoir, la désignation prend effet immédiatement, après lecture faite par le Président :

Représentantes dans le « collège élus » : Delphine PERREAU et Christelle MEGRET

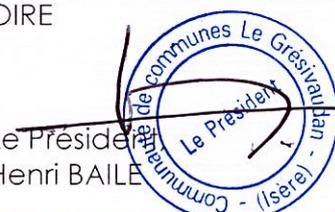
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Au registre ont signé tous les membres présents.

POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME ET EXECUTOIRE

Crolles, le **07 AVR. 2025**

Le Président
Henri BAILE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Annexe - Composition du comité de direction de l'office de tourisme Belledonne-Chartreuse

Collège élus

Siège	Membres actuels	Structure	Proposition- remplacement	Structure
1	BESSON Anne-Françoise	CC Le Grésivaudan	Pas de modification	
2	BONNET Clément	CC Le Grésivaudan	Pas de modification	
3	BORG Christophe	CC Le Grésivaudan	Siège vacant	CC Le Grésivaudan
4	CHAMON Karim	CC Le Grésivaudan	Pas de modification	
5	COHARD Alexandra	CC Le Grésivaudan	Pas de modification	
6	CONRY Cécile	CC Le Grésivaudan	Pas de modification	
7	DESTANNE DE BERNIS Brigitte	CC Le Grésivaudan	Pas de modification	
8	FORTE Pierre	CC Le Grésivaudan	Pas de modification	
9	GERBAUX Martin	CC Le Grésivaudan	Pas de modification	
10	LORENTZ Julien	CC Le Grésivaudan	Pas de modification	
11	LORIMIER Philippe	CC Le Grésivaudan	Pas de modification	
12	MIDALI Françoise	CC Le Grésivaudan	Pas de modification	
13	MILLET Régine	CC Le Grésivaudan	Pas de modification	
14	REBBOAH Sidney	CC Le Grésivaudan	Siège vacant	CC Le Grésivaudan
15	REBUFFET-GIRAUD Franck	CC Le Grésivaudan	Pas de modification	
16	SUSZYLO Christophe	CC Le Grésivaudan	Pas de modification	
17	TABET Youcef	CC Le Grésivaudan	Pas de modification	

Collège socio-professionnels

Siège	Membres actuels	Structure	Proposition	Structure	Site touristique concerné
1	Pégase et Particule	Professionnels vol libre	Pégase et Particule	Professionnels vol libre	Allevard – Le Collet
2	Patricia COSTES	Domaine des Fontaines	Domaine des Fontaines	Hôtel - restaurant	Vallée
3	SEMLG	Domaine skiable	SEMLG	Domaine skiable	Les 7 Laux – Le Collet – Col de Marcieu
4	Jean-François MASSON	Office de tourisme de Chamrousse	Office de tourisme de Chamrousse	Office de tourisme	Chamrousse
5	Chartreuse Tourisme	Partenaire institutionnel	Chartreuse Tourisme	Partenaire institutionnel	Chartreuse
6	Jacqueline REBUFFET	Gîtes de France Isère	Belledonne Evasion	Ecole de trail	Belledonne
7	ESF des 7 Laux	Moniteurs de ski	ESF des 7 Laux	Moniteurs de ski	Les 7 Laux
8	Thierry Duchêne	Office de tourisme et thermal d'Uriage	Les Mésanges	Hôtel – restaurant	Saint-Martin d'Uriage
9	Laura LANDRY	Therms d'Allevard	Therms d'Allevard	Therms	Allevard
10	Alain DOUCE	Hébergeur	ATV Cycles	Cycle	Plateau des Petites Roches
11	Simon DELABOUGLISE	Centre de vacances Les Mainiaux	Evasion au Naturel	Gîte	Col de Marcieu
12	Marcel BERANGER	Magasin de sports	Isère Montgolfière	Professionnel vol libre	Vallée

Collège personnes qualifiées

Siège	Membres actuels	Structure	Proposition- remplacement	Structure
1	RIVENS Sophie	CC Le Grésivaudan	ROUX Françoise	Association Coupe Icare (présidente)
2	CLOUZEAU Dominique	CC Le Grésivaudan	Pas de modification	
3	BOURDELAIN Coralie	CC Le Grésivaudan	Pas de modification	